

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 16 mars 2017 2018

### Baromètre des villes cyclables

# La Ville de Grenoble et la Métropole récompensées



*Christophe Ferrari, Eric Piolle et Yann Mongaburu lors de la remise du Trophée  
Crédit photo Lucas Nicola*

**Eric PIOLLE, Maire de Grenoble, Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole et Yann MONGABURU, Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole délégué aux déplacements et Président du SMTC de l'agglomération grenobloise, ont reçu le « prix ville cyclable » ce vendredi 16 mars à Lyon à l'occasion du Congrès de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Une distinction pour les nombreuses initiatives territoriales en faveur de la pratique du vélo saluées par les usagers eux-mêmes.**

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et ses partenaires ont lancé le premier [Baromètre des villes cyclables : "Parlons Vélo"](#). Il s'agit de la plus large enquête menée en France auprès des usagers du vélo, et la 2<sup>e</sup> d'Europe, visant à recueillir leur ressenti s'agissant des conditions de la pratique du vélo dans leur ville.

Alors que 113 000 réponses ont été recueillies au niveau national, plus de 3 100 Grenoblois ont participé à l'enquête, soit près de 2% de la population. **Grenoble, qui enregistre ainsi le plus**

**fort taux de réponses par habitant, arrive en tête des villes cyclables de 100 000 à 200 000 habitants, devant Dijon et Angers. La politique pro-vélo est saluée par les usagers.**

Parmi les points forts distingués par les cyclistes et les citoyens :

- les facilités pour louer un vélo,
- les solutions de stationnement,
- des itinéraires cyclables rapides, directs, confortables et bien entretenus,
- la généralisation des double sens cyclables,
- la sécurité des liaisons interurbaines,
- la présence de magasins et d'ateliers de réparation de vélo,
- l'écoute par la ville des besoins des usagers et les efforts faits en faveur du vélo,
- etc.

Autant de signaux positifs et encourageants qui traduisent un engagement fort et renforcé de la Ville de Grenoble et de la Métropole en faveur du vélo.

**Eric Piolle**, Maire de Grenoble, déclare : *« Grenoble, déjà reconnue 2e ville cyclable de France pour les actifs, arrive aujourd'hui en tête des villes cyclables de sa catégorie. Avec cette enquête, les habitants démontrent aussi tout leur intérêt pour la pratique cyclable. La Ville de Grenoble accompagne ces évolutions des modes de transports, avec l'élargissement du centre-ville piéton, la généralisation du 30km/h, la création de nouvelles voies cyclables...*

*La ville se transforme ainsi dès aujourd'hui pour engager la transition vers le Grenoble de 2030 et 2050. »*

**Christophe Ferrari**, Président de Grenoble-Alpes Métropole, déclare : *« Je me réjouis de ce prix que nous devons collectivement aux usagers, aux cyclistes, qu'ils pratiquent le vélo occasionnellement ou quotidiennement. Des usagers qui accueillent favorablement les initiatives conduites à Grenoble en faveur de la pratique cyclable et c'est tant mieux ! Le service métropolitain de location de vélo est aujourd'hui le premier parc locatif de province, les solutions de stationnement sécurisées se développent sur la Métropole, tout comme les pistes cyclables, bref la Métropole ne ménage pas ses efforts en faveur de la pratique cyclable et les usagers le saluent. Des usagers qui sont de plus en plus nombreux puisque nous enregistrons une augmentation constante de la pratique cyclable depuis 2009, de 30% en l'occurrence. Continuons en ce sens collectivement, pour notre santé, pour le climat et la qualité de l'air. »*

**Yann Mongaburu**, Vice-Président de Grenoble-Alpes Métropole délégué aux déplacements et Président du SMTC de l'agglomération grenobloise, déclare : *« La forte mobilisation des métropolitains et des collectivités qui ont relayé le premier baromètre des villes cyclables démontre encore une fois combien la pratique et le désir de la bicyclette sont un commun de notre territoire. Dans le cadre de l'élaboration du PDU 2030, qui sera arrêté par le comité syndical du SMTC le 5 avril prochain, tous les modes de déplacements doivent pouvoir participer à notre action collective au service de la qualité de vie, de la santé et du pouvoir d'achat de l'ensemble des habitants et des usagers de la région grenobloise. Et Parmi tous les modes, le triplement de la part modale du vélo et l'un des éléments forts de notre stratégie : déploiement des Chronovélos, diversification de la flotte de Métrovélos, logistique, stationnement résidentiel et en ouvrage... La transition est engagée ! ».*